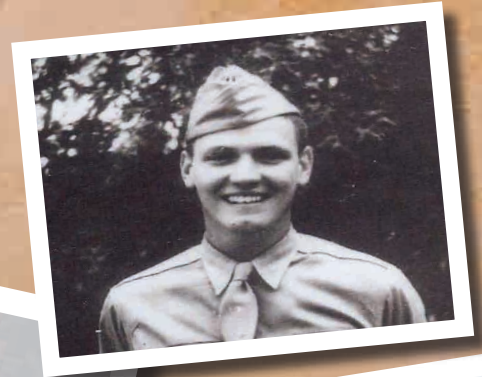


# LANDEANIUM

N° 152 AVRIL 2024



2 Août 1944  
Libération  
Landéan



# SOLDAT WILSON Ronald

Le 2 août 1944, les Landéanais voyaient arriver les premiers militaires américains, signe, pour eux d'espoir :

- Espoir de voir enfin la fin d'un conflit se profiler.
- Espoir de retrouver la paix après cinq années de combats.
- Espoir de voir rentrer à la maison les jeunes militaires combattants ou prisonniers.
- Espoir de retrouver des jours meilleurs et une vie plus sereine.

Dans le film transmis par la famille FISSELIER, les Landéanais, adultes et enfants, laissent éclater leur joie et s'empressent autour des véhicules américains. Alors que depuis cinq ans, l'angoisse et la peur étaient le quotidien de chacun, tous semblaient oublier ces sentiments pour accueillir ces sauveurs. La barrière de la langue n'existait pas.

Mais voilà qu'à quelques centaines de mètres du bourg en direction de Fougères, un char américain était surpris par les tirs d'un canon allemand camouflé en bordure de forêt. Le char américain était neutralisé (la chenille de gauche détruite d'après les témoignages) et le soldat Ronald WILSON, le co-pilote, était tué.

Lors des différents échanges que nous avons eus depuis 2009, la famille du soldat WILSON a révélé qu'elle n'avait aucune nouvelle sur ce qu'il était advenu de son corps. Avait-il brûlé dans l'incendie du char ? Avait-il été enterré, en forêt près du char ou dans un cimetière ?

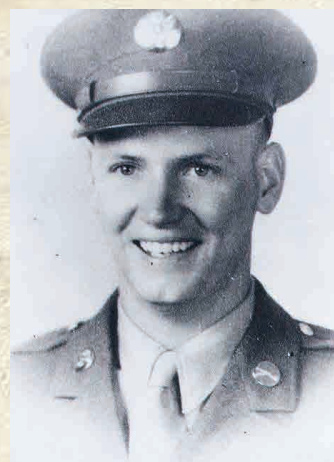
Les différentes recherches n'ont pu apporter de réponses à leur questionnement, à leur besoin de vérité.

La seule certitude que nous ayons à ce jour est celle de sa mort ce 2 août 1944. Les landéanais qui sont allés voir le char et qui pouvaient encore témoigner lors de différentes rencontres depuis 2009, ont fait mention d'ossements à l'intérieur du véhicule. Qu'est-il advenu de ces ossements ?

Ériger une stèle, un monument sur les lieux ou proche des lieux de l'affrontement à l'occasion de ce 80ème anniversaire, sera signe de respect pour le soldat WILSON, un remerciement, un hommage pour son sacrifice et un message de gratitude adressé à sa famille.

Et pour nous, Landéanais, c'est un moyen d'être fidèles à notre « devoir de mémoire ».

Jean VALLÉE



## SOMMAIRE

SOLDAT WILSON .....	2	VIE ASSOCIATIVE .....	16 à 31
LE MOT DU MAIRE .....	3	INFOS DIVERSES .....	32 à 35
VIE MUNICIPALE .....	4 à 15	INFOS UTILES .....	36

Landéanaises, Landéanais,

Je profite de l'édition de ce bulletin municipal pour réitérer mes vœux de santé, bonheur et réussite à l'ensemble de la population Landéanaise.



Ce début d'année aura été tristement marqué par le décès de quatre de nos concitoyens. Toutes mes pensées sont tournées vers leurs familles et toutes celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie.

Le conseil municipal, affecté par le départ d'Yvon HARDY, fidèle collaborateur et ami auquel je souhaitais rendre hommage. Il nous a quitté le 16 janvier dernier après avoir œuvré pour différentes associations et s'être dévoué pour le conseil municipal.

Élu en 2020, il a assumé avec rigueur son rôle d'adjoint aux travaux et à la gestion du cimetière jusqu'à ce que la maladie l'en empêche.

Je le remercie encore pour son engagement et sa disponibilité au service de la population.

J'adresse une dernière fois mes très sincères condoléances aux familles endeuillées.

Le conseil municipal étant alors incomplet, Georges COURTOUX a accepté de l'intégrer et d'occuper les fonctions de conseiller. Les membres du conseil ont élu un nouvel adjoint : Dominique BOSSERAY en charge des travaux et du cimetière. Je tiens à leur exprimer à tous les deux ma profonde gratitude et mes encouragements dans leurs nouvelles fonctions.

En ce qui concerne les travaux, l'aménagement du parking de la salle Jules Ferry progresse avec l'édification d'un mur de soutènement et la fin du chantier est prévue fin mai, début juin.

L'élargissement du chemin de la Verderie devrait quant à lui reprendre dans quelques semaines.

Des travaux de sécurisation sont en cours rue Le Tanneur des Villettes. Notre intention est de réduire la vitesse avec la pose d'un ralentisseur mais aussi de sécuriser la voie piétonne.

D'autre part, l'achat d'une partie de la propriété CHAPPEL, où nous prévoyons l'aménagement d'un parc d'agrément, va être acté dans quelques jours.

Par ailleurs, nous avons l'intention de rénover le complexe des Essarts et les démarches sont engagées afin de désigner le bureau d'architecture qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre commune et les invite à venir en mairie où le personnel administratif se fera un plaisir de les renseigner sur les diverses démarches à effectuer.

Enfin, le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au 1er mai pour vous inscrire.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro et un excellent printemps à tous.

*Franck ESNAULT*



## Aux nouveaux habitants de Landéan pour l'année 2023

Vendredi soir du 27 octobre, les nouveaux habitants de la commune ont été invités à une petite cérémonie d'accueil à la mairie. Quatorze familles sont venues se présenter et faire connaissance avec quelques élus.

Après le mot d'accueil du maire, les nouveaux landéanais ont détaillé les raisons variées de leur arrivée dans la commune.

Le hasard pour certains couples, à la recherche d'un logement, la tranquillité et la proximité de la forêt pour certaines familles, la présence des services et commerces de proximité, le retour dans la commune de naissance et la retraite dans une commune connue font partie des motivations des uns et des autres.

Les nouveaux Landéanais ont expliqué les raisons de leur arrivée dans la commune en présence du maire et des élus de la commission communication, associations, sports et patrimoine, ils ont ensuite partagé le pot de bienvenue.



N'oubliez pas de vous présenter en Mairie, muni de votre carte d'identité, livret de famille et justificatif de domicile afin de vous inscrire sur le fichier population, les listes électorales...

Si vous déménagez, pensez également à nous prévenir de votre départ.

## Séance du mardi 19 septembre 2023

**Étaient présents :** Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Géraldine ROSSIGNOL, Hélène GOSELIN, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Stéphane PAUTONNIER, Adrien SIMON, Monique BRUNET, Aurélien GRANGÉ, Dominique BOSSERAY, Chrystèle LECOINTRE.

**Étaient absents :** Yvon HARDY (pouvoir à Stéphane PAUTONNIER), Nathalie RABALLAND (pouvoir à Dominique BOSSERAY)

### 1) Transfert des compétences enfance, petite enfance et jeunesse de Fougères Agglomération vers 3 communes

Le rôle de la commission est de se prononcer sur la méthode et le coût des transferts des communes vers l'EPCI ou inversement. Était à l'ordre du jour de la CLETC, le transfert des compétences enfance, petite enfance et jeunesse de Fougères Agglomération vers 3 communes :

- Louvigné-du-Désert : transfert de la subvention au centre social de l'Oasis
- Rives-du-Couesnon : transfert de la micro-crèche, d'un ALSH, du poste de coordonnateur et du Relais Petite Enfance
- Saint-Ouen-des-Alleux : transfert d'un ALSH

### 2) Tarifs des concessions

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2026, les tarifs pour l'achat de concessions dans le cimetière et dispersion de cendres dans le jardin du souvenir sont :

Ancien cimetière	Concession funéraire	30 ans	150 €
		50 ans	300 €
Nouveau cimetière	Concession funéraire	30 ans	220 €
		50 ans	370 €
Nouveau cimetière	Concession cinéraire Cavurne	15 ans	280 €
		30 ans	360 €
		50 ans	450 €
Nouveau cimetière	Concession cinéraire Columbarium	15 ans	280 €
		30 ans	470 €
		50 ans	680 €
Jardin du souvenir	Dispersion des cendres avec fourniture d'une plaque (nom, prénom, date de naissance et de décès) et pose sur le totem	15 ans	80 €

### 3) Vente de tables

Les 16 anciennes tables stockées à la salle mélusine, sont toutes vendues à 20 € l'unité.



## Séance du mardi 18 octobre 2023

**Étaient présents :** Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Géraldine ROSSIGNOL, Hélène GOSSSELIN, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Stéphane PAUTONNIER, Adrien SIMON, Monique BRUNET, Aurélien GRANGÉ, Dominique BOSSERAY, Nathalie RABALLAND, Chrystèle LECOINTRE.

**Était absent :** Yvon HARDY (pouvoir à Stéphane PAUTONNIER)

### 1) Transfert de la compétence Éclairage Public (travaux et maintenance) au SDE35

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) exerce depuis le 1<sup>er</sup> mars 2007 la compétence optionnelle éclairage au niveau de la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux neufs ainsi que la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public, notamment par l'outil dématérialisé de gestion des installations. Le SDE35 agit en faveur de la sobriété énergétique et accompagne les collectivités qui lui ont délégué la compétence à mener une politique volontariste d'abaissement de l'éclairage afin de réduire les consommations et les pollutions lumineuses.

#### Le Conseil Municipal décide :

- De transférer au SDE35 la compétence optionnelle éclairage ;
- D'inscrire chaque année les dépenses correspondantes au budget communal ;
- D'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles à l'exercice de la compétence éclairage ;

### 2) Attribution du Fonds de Développement des Communes (FDC) 2023

Le Fonds de Développement des Communes est une subvention d'investissement versée aux communes. La somme attribuée par Fougères Agglomération, pour l'année 2023, s'élève à 18 965 € pour Landéan.

Budget	Opération	Montant HT	Recettes	Montant HT
Commune	Construction d'une M.A.M. (Maisons d'Assistantes Maternelles)	467 272,00 €	Fonds de Développement des Communes 2021	17 288,00 €
			Fonds de Développement des Communes 2022	18 054,00 €
			Fonds de Développement des Communes 2023	18 965,00 €
			Conseil régional	66 035,00 €
			DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)	148 312,00 €
			DSIL Classique (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)	76 834,00 €
			Autofinancement communal	121 784,00 €
<b>Total des dépenses H.T.</b>		<b>467 272,00 €</b>	<b>Total des recettes H.T.</b>	<b>467 272,00 €</b>

### 3) Accord de subvention au titre de la répartition 2023 du produit des amendes de police 2022

Landéan va recevoir la somme de 8 689 € sur le budget de la commune.

Projets 2023 (dépenses)	Coût H.T.	Coût T.T.C.	Subvention accordée
Élargissement trottoir pour mise en conformité PMR : rue du Hallay	4 950,00 €	5 940,00 €	
Sécurisation piétonne – rue le Tanneur des Villettes	6 525,00 €	7 830,00 €	4 131,00 €
Passage piéton surélevé – rue du Maine	6 530,00 €	7 836,00 €	4 558,00 €
Ralentisseur – rue le Tanneur des Villettes	6 130,00 €	7 356,00 €	Néant
<b>Total</b>	<b>24 135,00 €</b>	<b>28 962,60 €</b>	<b>8 689,00 €</b>

### 4) Adhésion à la convention de participation prévoyance du CDG35

- D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 35 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- D'accorder sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »,

- De fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 20 € brut, par agent, par mois, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés,
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant,
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

## 5) Subvention 2023 - Familles Rurales

Nom de l'association	Année 2023	Observations
Familles rurales - Chartres de Bretagne	7613,40 €	BP 2023

## 6) Subvention exceptionnelle accordée au Comité des Fêtes

Afin de récompenser les lauréats du concours lancé pour la création d'un nouveau logo pour la commune, il est proposé de donner 250 € au gagnant et 50 € aux 5 autres candidats. Le Comité des Fêtes a été sollicité pour verser cette somme aux participants et en contrepartie une subvention exceptionnelle de 500 € lui sera versée.

## Séance du jeudi 14 décembre 2023

**Étaient présents :** Franck ESNAULT, Christine GARDAN, Patrice MARIE, Hélène GOSSELIN, Stéphane JEULAND, Marie-Thérèse LOUVIOT, Stéphane PAUTONNIER, Adrien SIMON, Monique BRUNET, Dominique BOSSERAY, Nathalie RABALLAND, Chrystèle LECOINTRE.

**Étaient absents :** Géraldine ROSSIGNOL (pouvoir à Christine GARDAN), Aurélien GRANGÉ (pouvoir à Patrice MARIE), Yvon HARDY

### 1) Décision modificative n°2 – Intégration comptable d'une avance

Dans le cadre des travaux d'effacement de réseaux et de l'éclairage public avenue de la Forêt et allée du Chatel, deux avances ont été versées au SDE sur l'article 238 en 2019 :

15 914,58 € le 8/08/2019 et 8 495,31 € le 31/12/2019 : Soit un total de 24 409,89 €

Les travaux ayant été réalisés depuis, il convient de procéder à la régularisation comptable de ces avances en les transférant sur l'immobilisation concernée.

### 2) Projet de réhabilitation du complexe des Essarts : Missions proposées par Orchestr'Am du pays de Fougères

Convention Cadre d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage avec la SEM Orchestr'Am Pays de Fougères.

La commune de Landéan souhaite entreprendre un diagnostic global du Complexe des Essarts sur lequel plusieurs désordres ont été constatés (infiltrations en toiture ; système de chauffage, de ventilation et d'isolation peu performant ; structure globale du bâtiment à expertiser ; sanitaires vétustes, etc.). Sur la base des conclusions de ce diagnostic, la commune envisage la réalisation de plusieurs travaux de réhabilitation.

Pour mener à bien ce projet, la commune souhaite lancer une consultation de maîtrise d'œuvre. Conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique, il est proposé de lancer un marché à procédure adaptée pour la réalisation du diagnostic et des travaux, afin de négocier les conditions optimales pour la réalisation de cette opération par Orchestr'Am Pays de Fougères.

L'AMO (Assistant à Maitrise d'Ouvrage) réalisera l'ensemble des missions ci-après en délivrant à la commune un accompagnement technique, administratif, financier et réglementaire à la bonne réussite du projet.

## Propositions et honoraires d'ORCHESTR'AM :

Tranches	Prestation	Rémunération AMO (HT)	Total ( TTC)
<b>Tranche Ferme</b> <b>Volet 1</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition du programme ;</li> <li>- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre, analyse et attribution ;</li> <li>- Lancement de toutes consultations nécessaires au projet ;</li> <li>- Gestion administrative, technique et financière du projet ;</li> <li>- Suivi et pilotage des études pré-opérationnelles et opérationnelles jusqu'à l'attribution des marchés de travaux.</li> </ul>	<b>8 200,00 €</b>	<b>9 840,00 €</b>
<b>Tranche Ferme</b> <b>Volet 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation du bilan d'opération ;</li> <li>- Recherche des subventions possibles ;</li> <li>- Constitution et dépôt des dossiers de demandes de subvention et suivi de l'instruction (s'assurer de la réception des dossiers, suivre les délais et étapes d'instruction, répondre aux demandes éventuelles, etc.).</li> </ul>	<b>3 900,00 €</b>	<b>4 680,00 €</b>
<b>TOTAL Tranche Ferme</b>		<b>12 100,00 € HT</b>	<b>14 520,00 € TTC</b>

### 1) Proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne

Après avoir pris connaissance de la proposition formulée par le Président de la Région Bretagne, en accord avec le Président de la Conférence des SCoT de Bretagne et le Président de l'Association des maires et présidents d'EPCI de Bretagne, d'une composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols incluant quarante-et-un membres définis comme suit :

Un représentant de l'Etat, un représentant du Conseil régional de Bretagne, un représentant de chacun des 27 établissements publics compétents en matière de Schémas de Cohérence Territoriale de Bretagne, un représentant de chacune des 4 associations départementales des maires et présidents d'EPCI de Bretagne, un représentant de chaque département breton, un représentant de la délégation régionale de l'association des Intercommunalités de France, un représentant de Baud communauté, seul EPCI de Bretagne non couvert par un SCOT, un représentant de la Commune d'Ouessant et un de celle de Sein, les 2 seules communes compétentes en matière d'urbanisme non membre d'un EPCI et non couvertes par un SCOT.

**DÉCIDE** de donner un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

### 2) Désignation d'un(e) délégué(e) communal(e) – Société d'agriculture de Fougères Nord

La nomination de Marie-Laure HARNOIS, domiciliée à la Timonière à Landéan (35133) au poste de déléguée communale à l'association de la société d'agriculture de Fougères Nord.

### 3) Approbation du nouveau logo de la Commune de Landéan

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29 et suivants,  
Vu le règlement du concours présenté dans le Landeanium N° 150 page 4,  
Considérant l'importance d'une identité visuelle représentative et cohérente pour la commune de Landéan,  
Considérant la nécessité d'adopter un logo pour renforcer la présence et l'image de la commune,  
Considérant la proposition du jury pour la création d'un nouveau logo,

Après en avoir délibéré par 8 voix pour, 2 abstentions et 4 contre

#### Article 1 : Adoption du logo

Le Conseil Municipal approuve l'adoption du logo tel que présenté dans le règlement du concours.

#### Article 2 : Utilisation du logo

Le logo sera utilisé sur tous les supports de communication de la commune, en interne comme en externe, dans le respect du règlement du concours.

#### Article 3 : Finir les stocks d'enveloppes et papier avec l'ancien logo avant l'utilisation du nouveau.

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera notifiée selon les lois et règlements en vigueur.

## Atelier équilibre

La commune de Landéan avec l'appui du CLIC a mis en place un atelier équilibre sur 12 séances dédiées au plus de 60 ans.

Ces ateliers ont été animés par un professionnel Théodore GANDON de Saparman qui est opérateur de la CARSAT. Ils ont eu pour but de faire travailler les capacités physiques, la souplesse, l'endurance et la coordination.

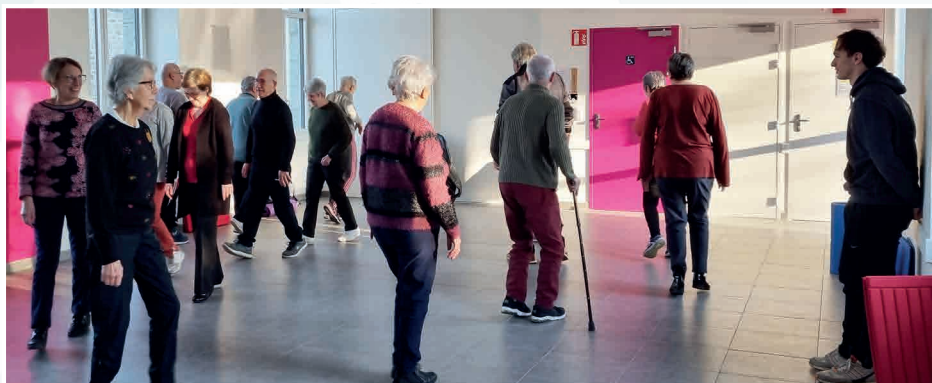
Théodore GANDON a pu aborder auprès de nos participants des notions de Taïso.

Le Taïso est issu du Japon, il regroupe des exercices de base d'éducation du corps et de l'esprit qui a pour but de renforcer le système musculaire, d'améliorer la maîtrise des gestes et la coordination.

Nous avons eu 20 participants qui ont pu bénéficier de ces douze séances les lundis matin de décembre à mars à la salle Jules Ferry de façon adaptée, ludique et originale, le tout dans la bonne humeur afin qu'ils puissent passer un bon moment.

Un grand merci à nos 20 participants !!!

*Géraldine ROSSIGNOL, adjointe à l'Action Sociale*



## Conseil municipal des jeunes

Au 1<sup>er</sup> avril, le CMJ fêtera sa première année, nos sept élus, Léna, Sarah, Zoé, Ninon, Émilie Justine et Maxence.

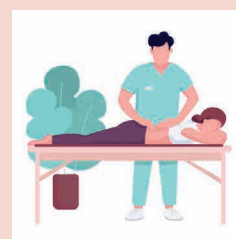
**Activités lors de l'année 2023 2024 :**

- Participation aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre avec l'association UNC de Landéan et également aux services des vins d'honneur.
- Récolte des fonds lors de la bourse aux jouets en décembre dernier, organisé par le Comité des Fêtes.
- Participation au service du repas des aînés organisé par le CCAS de la commune, le 16 mars.
- Recherche des endroits dans le bourg pour placer des médaillons : « Ici, commence la mer ».

*Patrice Marie, Adjoint à la Jeunesse*



## Ostéopathe



Stéphanie HELARY et Nolwenn HANY, ostéopathe D.O. se sont installées depuis l'été 2023 au niveau du cabinet des infirmiers de Landéan.

**Elles sont présentes le lundi et le vendredi après-midi.**

**La prise de rendez-vous se fait sur Doctolib ou au 07.81.06.19.44**



## Etat civil

### Décès

- GÉNEVIÈVE CHEMIN VEUVE BOURDON, 4 RUE DE L'ÉGLISE, DÉCÉDÉE LE 24 NOVEMBRE 2023
- CHANTAL DUVAL, 161 RUE DE NANTES À FOUGÈRES, DÉCÉDÉE LE 30 NOVEMBRE 2023
- RENÉ DAVY, 10 RUE JEAN MOULIN, DÉCÉDÉ LE 27 DÉCEMBRE 2023
- MARIE HAVARD ÉPOUSE ROIZIL, 2 AVENUE DE LA FORÊT, DÉCÉDÉE LE 5 JANVIER 2024
- PIERRE FEUVRIER, LA HAUTE BÉZILLIÈRE, DÉCÉDÉ LE 5 JANVIER 2024
- YVON HARDY, 17 LA TOUCHE, DÉCÉDÉ LE 16 JANVIER 2024



### Mariages

- ALEXANDRE BESNARD ET KATHY HERMENIER, 2 LA MÉHALINAIS, LE 4 NOVEMBRE 2023

### Naissances

- MAËLYNE LE HOUSSEL, NÉE LE 21 OCTOBRE 2023, 3 LES FONTAINES
- NATHAN PICHOT, NÉ LE 17 DÉCEMBRE 2023, 11 RUE DE LA PICHARDAIS
- OWEN AUVRAY, NÉ LE 29 DÉCEMBRE 2023, 4 LES ETANGS
- AMBERLY OUMAR, NÉE LE 9 JANVIER 2024, 9 AVENUE VICTOR HUGO
- DOMITILLE DELEPINE, NÉE LE 10 JANVIER 2024, LANDÉAN
- CÉLESTE CASELLA, NÉE LE 6 FÉVRIER 2024, 3 LE VIVIER

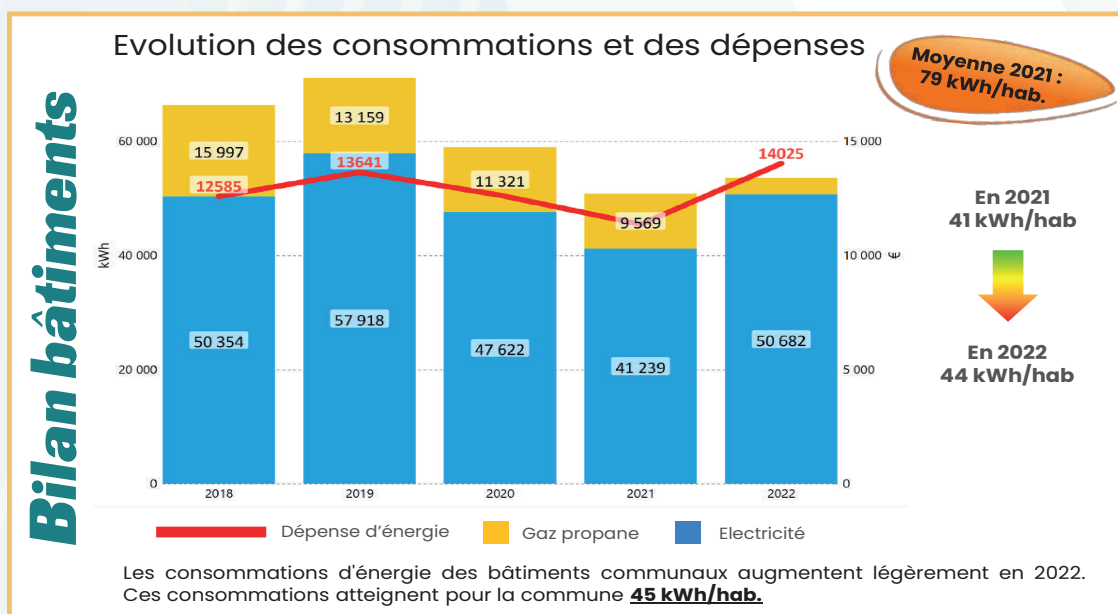


Cette année, les Rogations auront lieu pour la 2<sup>ème</sup> édition, **le Mardi 7 Mai à 10 heures** à La Chapelle de la Boutteveillais à Landéan assuré par l'Abbé Joseph CADO.

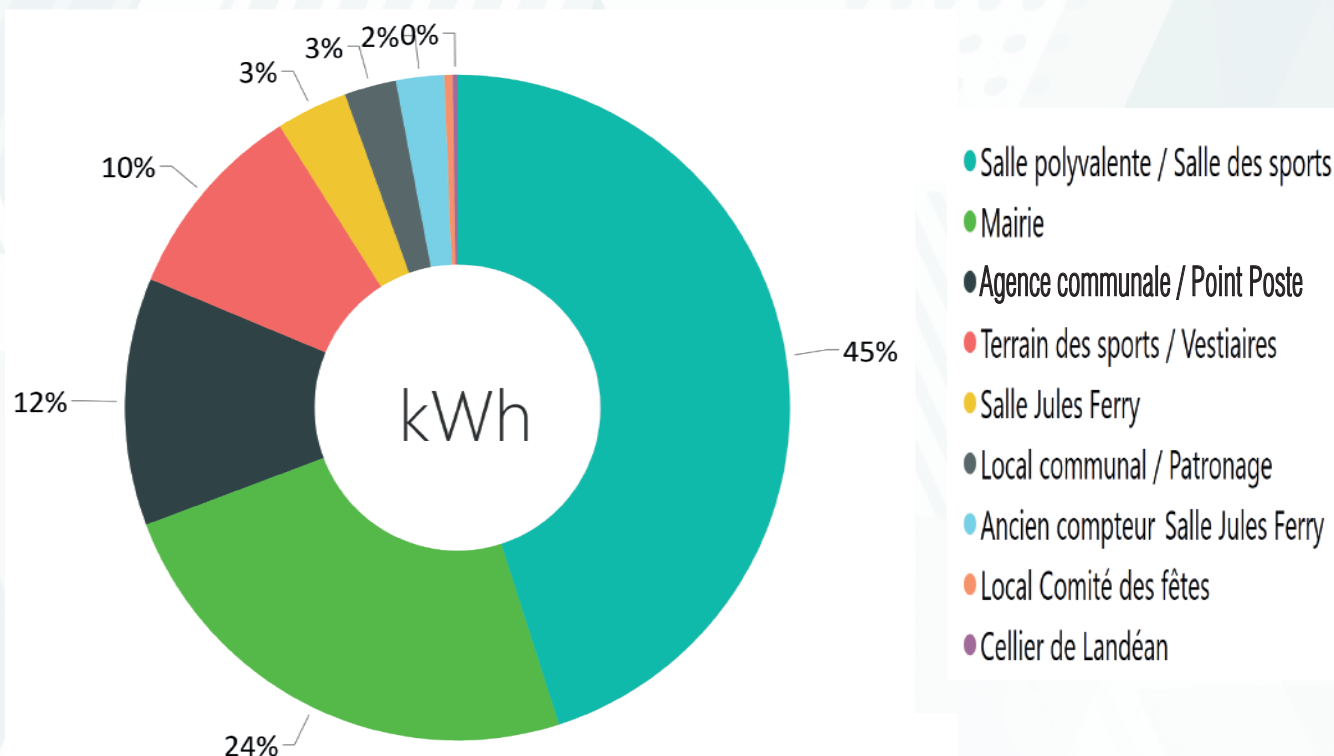
*Venez nombreux à la célébration.*

**Responsable de la publication : Franck ESNAULT**  
**Responsable de la rédaction et des photos : Christine GARDAN**  
**Comité de rédaction : Dominique BOSSERAY, Monique BRUNET, Aurélien GRANGE, Adrien SIMON, Nathalie RABALLAND**  
**Impression : Artisa Imprim Fougères**  
**585 exemplaires**

## Pour Landéan

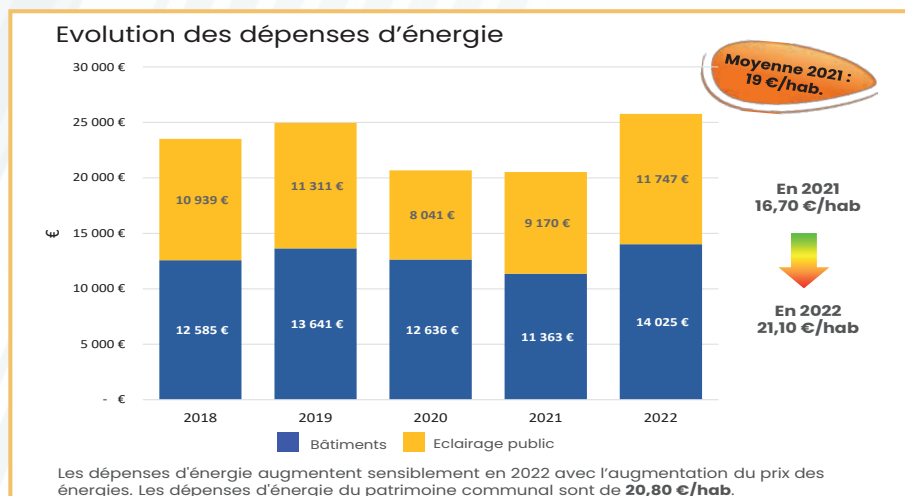
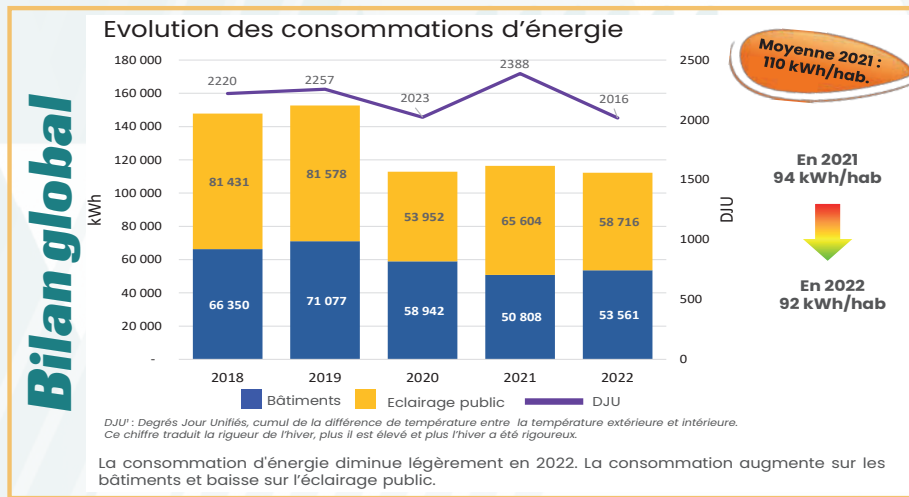


### Répartition des consommations par bâtiment (kWh)



En 2022, le complexe Salle polyvalente / Salle des sports est le bâtiment le plus consommateur avec la mairie et la poste.

A eux trois, ces bâtiments représentent un peu plus de 80 % des consommations d'énergie des bâtiments communaux.



vous accompagne  
dans vos projets d'habitat.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, votre habitat mérite peut-être des travaux d'amélioration ou d'adaptation.

« Fougères Agglomération », a mis en place dans son programme local de l'habitat différentes aides que vous pourriez mobiliser selon votre situation :

- L'adaptation des logements en cas de perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap **1 250 €**
- La réhabilitation de logements très dégradés (sous conditions de ressources et en fonction du niveau de dégradation) **3 000 €**
- L'achat et la réhabilitation d'un logement ancien et vacant en cœur de bourg (sous conditions et périmètre prédéfini) **5 000 €**
- L'achat et la réhabilitation d'un logement ancien et vacant dans un hameau identifié par la commune (sous conditions et périmètre prédéfini) **5 000 €**
- La transformation d'un bâti en logement (s) dans les bourgs (sous conditions et périmètre prédéfini) **7 000 €**
- L'amélioration du confort locatif de logements en location (sous conditions) **2 500 €**

**Pour en savoir plus et bénéficier de conseils techniques et financiers, une seule adresse :**

Les conseillers de l'Agence Locale de l'Énergie (Rénobatys)  
Bâtiment le FIL - 1, rue de la Moussais - 35300 FOUGÈRES - Tél : 02 90 80 20 00

----- Heures d'ouverture -----

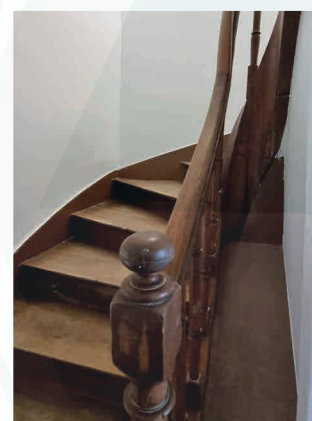
**LUNDI et MARDI** : 14 h - 17 h 30 - **MERCREDI et JEUDI** : 9 h-12 h 30 / 14 h - 17 h 30 - **VENDREDI** : 9 h -12 h / 14 h -16 h 30

Adresse mail : [renobatys@ale-fougères.bzh](mailto:renobatys@ale-fougères.bzh)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de <https://www.ale-fougères.bzh>

## Dépenses concernant l'appartement au n° 21 rue Victor Hugo

Dépenses concernant l'appartement au n° 21 rue Victor Hugo		
Fournisseurs	Objets	Montant
PINTO & FILS	Toile de verre et peinture	1 239.85 €
PINTO & FILS	Peinture pour bois	438.54 €
AFMA	Remplacement serrure appartement	162.80 €
POINT P	Salle de bains faïence	843.93 €
COUPE JEROME	Fenêtres de toit	2 209.20 €
CEDEO	Evier et meuble sous évier cuisine	224.65 €
LOUIS ET LECRIVAIN	Démolition mur porteur et installation poutre métallique	3 072.00 €
AFMA	Fenêtres et volets roulants	7 777.00 €
BRICOMARCHE	Gaine électrique + divers pour joints salle de bains	215.25 €
POINT P	Salle de bains	139.08 €
BRICOMARCHE	Vidange lave-mains, syphon, bouchon vidange	94.88 €
AFMA	Création d'une demie-cloison et pose d'une tablette cuisine	2 022.90 €
PASQUET	Réfection murs de la cage d'escalier	2 358.40 €
DISTRILEC	Radiateur	320.42 €
	<b>TOTAL</b>	<b>21 118.90 €</b>



Dimanche 24 septembre 2023,  
une nouvelle opération « nettoyons la forêt » a été  
programmée par les bénévoles landéanais.



Quelques exemples de déchets trouvés en forêt  
qui mérite d'être mieux respectée.

Cette opération de nettoyage a été ouverte à tous les volontaires désireux de s'investir pour garder la forêt propre. Le rendez-vous était fixé sur la plage de Chênédet pour les participants, jeunes et adultes. Une distribution de kits de nettoyage (sac, paire de gants...) a eu lieu avant le départ.

« L'an passé, nous étions nombreux et nous avons ramassé près de 150 kg de déchets au niveau des carrefours, routes forestières et même en pleine forêt.

Il faut vraiment que les personnes deviennent des écocitoyens responsables en respectant la nature »



## Des levées de bacs enregistrées en vue d'une évolution des modalités de facturation

Grâce à des équipements installés sur les camions, les levées des bacs présentés à la collecte sont enregistrées. Ces informations seront disponibles sur le compte de l'utilisateur sur le site internet du SMICTOM.

- ⇒ 2024 : Année test : L'utilisateur sera acteur de son test
- ⇒ 2025 : Facturation réelle de la redevance incitative.

## Des circuits modifiés et des jours de collecte harmonisés !

Le SMICTOM a aussi procédé à une refonte de ses circuits de collecte pour deux principales raisons :

- Les résultats obtenus sur le territoire de Louvigné-du-Désert, en expérimentation sur la redevance incitative depuis 2019 ont démontré que les usagers présentaient de moins en moins leur bac d'ordures ménagères à la collecte.
- Les extensions de consignes de tri, mises en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, ont permis le transfert d'un grand volume d'emballages des bacs d'ordures ménagères vers les bacs jaunes.

Chaque bac d'ordures ménagères (à couvercle gris) ou de collecte sélective (à couvercle jaune) pourra donc désormais être collecté de manière alternée et **tous les 15 jours** : Une semaine un flux de déchets (ordures ménagères par exemple), et la semaine suivante, l'autre flux de déchets (collecte sélective par exemple). De plus, les circuits ont été définis pour que les jours de collecte soient identiques pour les ordures ménagères et pour la collecte sélective\*.

**Un NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE** a été réalisé pour chacune des 46 communes.

Dorénavant, il est vivement conseillé de présenter son bac à ordures ménagères uniquement lorsqu'il est plein et non systématiquement le jour du passage du camion.

## Des ordures ménagères réduites en compostant ses biodéchets !

Bientôt, les usagers devront également porter leur attention sur la gestion de leurs biodéchets (déchets verts et déchets de cuisine et de table) pour les sortir de la poubelle grise. Aujourd'hui, ils constituent presque 1/3 de la poubelle grise et ne sont pas valorisés. Le compostage, c'est donc aussi une manière de réduire le volume de sa poubelle grise et une façon de maîtriser sa facture.

## Pour demander vos nouveaux bacs .

## Pour consulter le calendrier de collecte et les nouveaux circuits.

## Pour réserver un composteur ou assister à une session de formation :

[www.smictom-fougères.fr/actualites/redevance-incitative-evolution-de-la-collecte/](http://www.smictom-fougères.fr/actualites/redevance-incitative-evolution-de-la-collecte/)



\* Principe valable pour 43 des 46 communes du territoire. Exception pour Beaucé, Chauvigné et Fougères.

## Pompiers

Chaque année, l'amicale des sapeurs-pompiers de La Bazouge du Désert organise la cérémonie de la Sainte Barbe. Le 2 décembre 2023, la commune de Landéan l'a accueillie. Après la dépose de la gerbe au monument aux morts, Gaël MACHARD, chef de brigade a reçu le grade de lieutenant de la part du commandant GODIN représentant le SDIS d'Ille et Vilaine.



## Animaux perdus



Landéan avec Fougères Agglo bénéficie d'une convention avec une fourrière animalière.

Les démarches à suivre lorsque vous trouvez un animal perdu sur la commune :

Dans un premier temps, prendre l'animal en photo et le mettre sur les réseaux sociaux tels que :

- **Pet Alerte 35**
- **Pattes en cavale**
- **Landéan et nous**
- **Fougères et moi**

Et si aucune réponse,  
**téléphoner à la mairie 02.99.97.35.26**  
qui se chargera de la demande  
de prise en charge de l'animal.

Si l'animal est blessé, contacter la mairie qui déclenchera la prise en charge par un vétérinaire, sinon cette prise en charge sera à vos frais.



Sur le parking de La Longue Noé, venez avec vos plantes, vos graines, vos aromatiques et tout ce qui est en relation avec le jardin, pour des échanges ou des dons entre amateurs. Ces échanges sont amicaux et formateurs.

Selon le principe maintenant bien ancré, il n'y a aucun échange d'argent.

Tout fonctionne sur le principe de la gratuité, avec en plus des conseils personnels, pour faire pousser au mieux les plantes choisies, précisent les organisatrices : Christine et Sylvie.

**Venez à la 4<sup>ème</sup> édition  
qui aura lieu  
le samedi 13 avril 2024  
de 10h à 13h.**

## M. Roger DESPOIS, âgé de 100 ans

est né le 24 janvier 1924, il est le doyen des Landéanais.

En 1978, Monsieur DESPOIS est arrivé à Landéan au lieu-dit, Les Fontaines, avec sa femme et y vit toujours. Madame DESPOIS est décédée en 2013 à l'âge de 88 ans.

Roger DESPOIS a été inspecteur académique pour les écoles élémentaires de Tunis ainsi que de Fougères et les environs comme Landéan.

Notre centenaire a toujours apprécié la nature et la campagne, c'est pour cette raison qu'il passe beaucoup de temps à observer son étang et la forêt avec les animaux sauvages.

*Christine GARDAN, Adjointe à la Communication*



### CLASSE 4

Toutes personnes intéressées pour participer et ou organiser « les Classes 4 » peuvent se manifester auprès de DANDIN Marc-Antoine au 06.42.57.27.33 ou AUBREE Soizic au 06.89.29.62.52

**La première réunion d'informations  
aura lieu le vendredi 26 avril 2024 à 20 h à la salle des Lutins de Landéan.**

## Les 70 ans de 2023

### Derrière :

Yvette FEUILLET, Loïc DUCLOS, Jean-Yves LE MOUELLIC, Christian AUBRY, Jean-Pierre LE BOURG, Georgette HODEBERT, Michel LEPANNETIER, Gisèle SEIGNOUX

### Devant :

Nicole BITAULT, Christiane MONTEBAULT, Marie-Thérèse VALLEE, Mariannick RIPOCHE, Nelly SOLON, Eugène ROIZIL



# Vie associative

Accueil de Loisirs  
Laignelet  
Landeau  
Le Loroux



Les enfants sont partis en safari photo juste avant les vacances. Les enfants ont fabriqué une jeep, un singe et une girafe géante pour décorer le hall d'entrée. Ils ont pu faire aussi de jeux sportifs comme « super banane ». Ils ont découvert tout cet univers et leurs animaux.



Les vacances d'hiver sont finies. Elles avaient pour thème la « magie et féerie » pour la première semaine et « Mario » pour la deuxième. Les enfants ont pu développer leur imaginaire au travers de ces 2 thèmes. Il y avait une sortie à Rennes et une à la patinoire.

Nous avons convié les familles à un événement de construction de kart miniature. Le but était d'aller le plus loin possible en descendant une pente.

Pour la période qui arrive le thème sera « Monsieur Madame » pour les 3-6 ans et « Jurassic World » pour les 6-12 ans. Au programme, des jeux sportifs, des activités manuelles et de la cuisine.

L'association des parents du centre de loisirs cherche activement des bénévoles !

**Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter.**

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Maëlle au 06 98 60 98 91  
ou par mail [al.laignelet@famillesrurales.org](mailto:al.laignelet@famillesrurales.org)



## S.C.L.

Section Gymnastique et yoga du rire

L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2024, que cette année vous apporte joie, bonheur et santé à tous.

L'assemblée générale de la section aura lieu le 31 mai 2024 à 19h à la salle Jules Ferry, elle sera suivie d'un repas à partir de 20h.

**Contact : Alain JOURDAN au 02.99.97.21.03**



## Les 3P ÉVÉNEMENTS



C'est avec une journée très ensoleillée que le dimanche 8 octobre, nous avons organisé notre vide grenier. Merci aux bénévoles pour l'organisation de cette journée.



Le 31 décembre 2023 place au réveillon de la St Sylvestre, toute l'équipe de bénévoles était prête pour accueillir nos convives, autour d'un bon repas. Les convives ont dansé jusqu'au petit matin avec Dj Patrick.

Dimanche 18 février, place à la première manifestation de l'année 2024 : la course cycliste, la première épreuve a réuni une cinquantaine de participants et pour la deuxième épreuve nous avons eu une grosse participation avec 157 coureurs.

Domage que la météo ne fût pas favorable. Le public était au rendez-vous malgré ce temps pluvieux.

Merci aux bénévoles, aux partenaires, à la municipalité et au Vélo Club Sportif pour l'organisation de cette journée.

**Prochaine manifestation,  
le dimanche 6 octobre 2024 pour le vide grenier.**

*Les 3P ÉVÈNEMENTS*



## Article Land'Running

Le 2/12/23 a eu lieu les traditionnelles Foulées du Roc à Louvigné du Désert. Nous étions nombreux pour représenter Land'Running. 3 sur le 5 kms, 7 sur le 10 kms avec un podium pour René ORY dans sa catégorie. Félicitations à tous pour vos performances.

Un repas a été fait avec les adhérents le 13/01/2024. Quasiment tous les joggeurs ont répondu présent ainsi que les conjoints et enfants. Cela s'est passé dans un esprit convivial et bonne humeur. L'association a pris en charge une partie des repas.

Un week-end est prévu les 27 et 28 avril à Erquy comme cela a été fait l'an dernier à Guerlédan. Nous sommes inscrits sur différentes courses et marche de 8 kms, 15 kms et 33 kms.

Les entraînements ont toujours lieu le dimanche à 10 h au terrain de foot, le lundi matin à 9 h au même endroit.

**N'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Si vous voulez des renseignements et vous inscrire, merci de contacter :**

Alexandre BESNARD président 06 79 26 41 69

David BEAUDRON trésorier 06 98 06 31 43

Marielle FOUBERT secrétaire 06 78 72 36 62



## Comité des Fêtes VIDE GRENIER

Le vide grenier annuel du Comité des Fêtes aura lieu le dimanche 26 mai 2024 sur la place de la Longue Noë et dans la salle de sport des Mégalithes.

Les emplacements seront à réserver au Comité des Fêtes :  
**06 52 65 73 37**  
au tarif de 2 € le mètre linéaire.  
Buvette et restauration vous attendront sur place.

En 2023, la première édition de la bourse aux jouets a remporté un vif succès, le Comité réitère la manifestation le dimanche 8 décembre 2024 dans la salle Mélusine.

La marche gourmande, qui a lieu tous les deux ans, en sera à sa troisième édition et nous promènera en forêt, du côté de St François,

***le dimanche 15 septembre 2024.***

Les bulletins d'inscription seront à télécharger sur le site de la mairie de Landéan.

Et bien sûr, toujours pour vos réunions familiales ou autres, le Comité des Fêtes peut vous louer du matériel : barnums, tables, chaises et vaisselle. Pour cela, il faut contacter : **Bernard CLOSSAIS au 06 14 35 42 81**

Le Comité des Fêtes remercie les personnes qui régulièrement nous aident dans les différentes manifestations ou activités et ne demande qu'à accueillir de nouveaux membres ou bénévoles.



## Le club de loisirs

Cette année, le club de loisirs a enregistré de nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre à 143.

Une fois par mois (le premier jeudi), les adhérents sont invités à passer un après-midi convivial autour de jeux divers : belote, tarot et autres jeux de société.

En plus de ces activités régulières, trois repas sont programmés dans l'année dont 2 gastronomiques et également un ou deux après-midi bowling.

Cette année nous organisons, une balade aux îles Chausey le mardi 18 juin.

**Pour tous renseignements sur ces activités,  
vous pouvez nous contacter par mail :  
landeancdl@gmail.com ou au 06.75.78.04.94**

Le club des loisirs est ouvert à tous ceux qui sont intéressés par ces différentes activités, l'adhésion est de 15 €.



**RAPPEL DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS,  
lorsque le temps le permet :**

**-----MARCHÉ-----**

le mercredi matin 9h30 à 11h30

**-----PÉTANQUE-----**

le mercredi après-midi de 14h à 18h

**-----PALETS-----**

le mardi après-midi 14h à 18h

**---BILLARD ET ÉCHECS---**

le vendredi matin de 10h à 12h



# Vie associative

## LES POTES EN SCÈNE



Tout d'abord, mille mercis d'être venus si nombreux nous voir lors de nos représentations en novembre et décembre 2023.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 23 février 2023, le président Philippe ÉON, souligne une belle saison théâtrale. Les bilans moral et financier sont bons.

Comme évoqué pendant les représentations, nous avons versé un don, sous forme de denrées alimentaires à l'épicerie solidaire. Cette remise a eu lieu samedi 6 janvier 2024, dans la cour de la mairie.

À la demande de la directrice, la troupe des jeunes s'est rendue à l'Ehpad de Parigné pour jouer sa pièce. Moment d'échange très apprécié des résidents mais aussi des jeunes.

Nous nous rendrons au spectacle de Jugnot père & fils, le 1<sup>er</sup> mars à l'Aumallerie, avec une participation financière des Potes en Scène..

*Les potes en scène*



Nous vous attendons LES SAMEDIS 16, 23 & 30 NOVEMBRE,  
LES DIMANCHES 17 & 24 NOVEMBRE et LE VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024 pour de nouvelles aventures



L'ADMR intervient auprès de tout public : familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades.

Nos domaines d'interventions sont :

- Prestations ménagères, repassage, préparation de repas
- Aide au lever, à la toilette, à l'habillage, aux courses
- Soutien familial (CAF, MSA, Action Sociale)
- Portage de repas élaborés par l'hôpital de Saint-James
- Téléalarme, Boitier à clés
- Accompagnement, animations individuelles et collectives



Le siège de l'ADMR de Mélusine est au : 13 avenue de Bretagne - 35133 FLEURIGNÉ - Tel. : 02 99 95 31 90

Votre correspondant local est Danielle DELAUNAY tél. 06 82 87 72 40 ou 02 99 97 21 32

**NOUS RECRUTONS**

Nous recrutons des saisonniers de juin à septembre.

Il faut envoyer sa candidature avec lettre de motivation à l'ADMR de Fleurigné.



## Equidome

Et c'est reparti ! 2024 est parti sur les chapeaux de roues ! Normal, les cavaliers de TeamDome et Equidome sont partants pour de nouvelles aventures...

**Premier projet :** Reprendre part au Championnat des As 2024 en endurance qui se déroulera à Jullianges comme en 2023. Nos deux jeunes cavaliers qui sont Mila et Célestin ont déjà démarré le travail de leurs juments Charifa et Jalila. Mais cette année, les partants devront couvrir 80km en temps imposé.

Beau projet ! Fortement soutenus par le Comité Régional d'Équitation de Bretagne, nos jeunes sont partis dès le lundi 26 février en stage au magnifique Haras National de Lamballe sous la gouverne des meilleurs coaches de la Fédération. Nous leur souhaitons Bonne Chance !

**Second projet :** Les très jeunes cavaliers suivent leurs aînés et ne sont pas en reste ! Stella (11 ans), Johanne (9 ans), Ella (8 ans) et Erwenn (9 ans) ont décidé (avec le soutien motivé de leurs parents) de participer aux Championnats de France des Clubs.

Cette compétition d'endurance se déroule au Parc équestre de la FFE, non loin de la ville d'Orléans, et rassemble tous les cavaliers, jeunes et moins

jeunes...

Ce championnat impose que les cavaliers de moins de 12 ans soient encadrés par un coach certifié. Leur monitrice, Christèle Turpin, sera donc à leur côté sur les pistes de 20 et 40km. Dès le mois de mars, tous nos cavaliers vont se retrouver sur les petits sentiers de la forêt pour préparer leurs chevaux !

### Sur le front de l'enseignement !

Christèle et Enora ont repris les rênes de leur métier premier et se relaient jour après jour au centre des manèges du Bas Pouchet et de Chênedet pour transmettre leurs savoirs à tous nos cavaliers. Les conseils et directives fusent de toutes parts, tous les mercredis et samedis, pour le plus grand plaisir des apprenants.

Les autres jours, le centre équestre accueille les cavaliers désavantagés et en situation de handicap. Quelle fierté ! Quelle fierté de voir un sourire esquissé, un cri de joie, un geste exprimant le

contentement... quand ces enfants et adultes en souffrance côtoient leurs amis



les chevaux. Depuis des années qu'elles répondent «présentes !» avec le même entrain et professionnalisme, Christèle et Enora peuvent en être fières !

### Mais comment font-ils ?

Comment font-ils pour financer ces gros projets !!

Parents et enfants de l'association TeamDome ont donc constitué un petit groupe hyper-motivé qui se remonte les manches pour dénicher des sources de financement !

**Différentes actions ont été initiées :** vente d'objets confectionnés par les enfants, cagnotte participative en ligne, commandes groupées mais aussi recherche de sponsors. Vous souhaitez affirmer votre enthousiasme envers nos jeunes cavaliers ?

Apportez votre soutien sur leur cagnotte participative en ligne :

<https://www.helloasso.com/associations/team-dome/collectes/en-route-vers-les-championnats-2024-pour-nos-jeunes-cavaliers-d-endurance-1>

### Et à côté... les activités extraordinaires...

Pas de train-train quotidien ! Chaque jour apporte son lot de nouveautés. TeamDome s'emploie régulièrement à proposer des formations sur des techniques, produits ou divertissements qui font du cheval une mine de joies et de découvertes.

Noël 2023 fut l'occasion de dérouler la 3ème édition du Marché de Noël ! Et quel

# Vie associative

succès ! Malgré le temps maussade, le centre équestre s'est vu animé par la venue de plus de 400 visiteurs. Une quarantaine d'exposants locaux ont pu partager leurs réalisations pour les fêtes de fin d'année. On remettra ça sur le métier fin 2024 !

Prochainement, un cavalier professionnel viendra transmettre ses connaissances en endurance sur le site de Chênedet, afin que nos cavaliers puissent mieux appréhender tous les paramètres de ce sport si pointu : stratégie de course, physiologie du cheval, prévention des pathologies... On attend ce rendez-vous avec impatience !



## A venir ...

Avec le printemps, TeamDome et Equidome vont proposer une nouvelle édition de la course d'endurance d'entraînement. Cette année, elle aura lieu le 26 mai à Chênedet. L'organisation démarre, et nous ferons appel sans aucun doute aux bonnes volontés pour nous aider à encadrer les participants sur les petits chemins forestiers. Nous vous en dirons plus dans peu de temps...

Quelques semaines après, ce sera la fête du club d'équitation : Un grand changement pour cette année : nous

troquerons le format traditionnel du spectacle annuel contre une mini-compétition ludique et familiale de Ride&Run. Petits et grands pourront courir en binôme jogger + cavalier sur un petit parcours en forêt avant un pique-nique reposant... Animation prévue pour le 20 juin, avec l'arrivée de l'été.

## Et puis ?

L'été : pas de repos dans le viseur ... Equidome assurera l'animation équestre de la base de loisirs : promenades et stages seront de rigueur : la nouvelle calèche 6 places prendra du service avec la participation de notre jeune

jument Kaline, tandis que les groupes de vacanciers pourront perfectionner leur position à cheval en manège...

C'est bel et bien reparti pour 2024 !  
On ne s'ennuiera pas parmi les chevaux !

Loisirs, compétitions, promenades, entraînement voire sieste devant un paddock... tout le monde peut vivre une journée inoubliable au centre équestre !

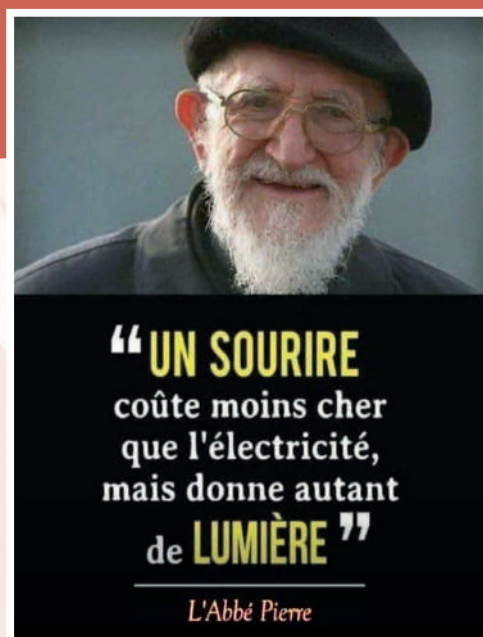
À bientôt !

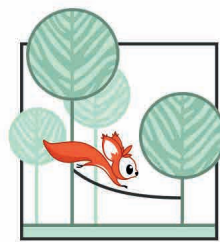
Association TeamDome  
Centre Équestre Equidome

## Citation... Citation... Citation... Citation...

En te levant le matin,  
rappelle-toi combien précieux  
est le privilège de vivre,  
de respirer, d'être heureux.

Marc AURELE





L'ACCROBRANCHE  
La Fabrique d'Aventures

## L'Accrobrancherie : saison 2024

Le parc a rouvert tôt ses portes cette année : nous avons débuté cette nouvelle saison le 30 mars.

Les tempêtes se sont enchaînées cet hiver mais heureusement, nos arbres n'ont pas subi de dégâts. Nous avons profité de l'hiver pour créer un nouveau parcours : nous avons hâte de vous voir le tester ! Rendez-vous au parc pour connaître sa difficulté. Nous avons désormais 16 parcours sur lesquels, nous avons également changé certains ateliers. Comme chaque année, nous avons également fait de la maintenance sur les parcours et dans le parc.

Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de nos pass saison. Vous pouvez acheter vos pass 2024 directement à l'accueil ou sur notre site internet. Vous pouvez également créer un bon cadeau sur notre site pour offrir un pass ou une sortie.

Pas d'inflation sur nos tarifs ! La réduction accrobranche de 2€ par entrée pour les Landéanais est toujours d'actualité.

### Canoë Kayak :

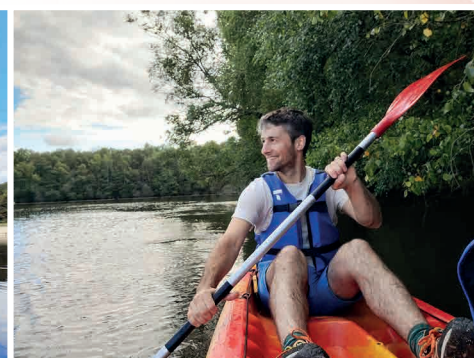
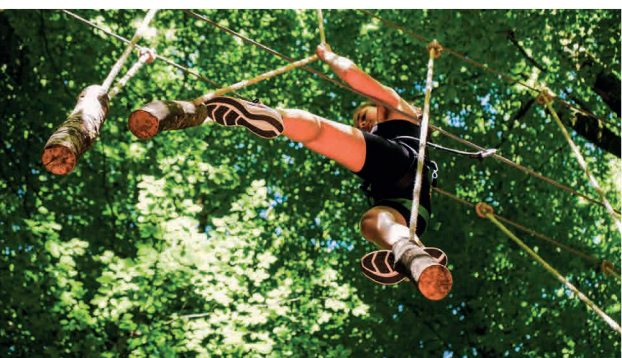
En 2023, nous avons redémarré la location de kayaks sur le plan d'eau. Nous sommes heureux de poursuivre cette activité cette année. Venez naviguer sur le lac de Chênedet et profitez d'un moment de détente en plein air. Vous pourrez admirer les aventuriers qui survolent le lac sur nos tyroliennes !

Snack :

À proximité de la plage, profitez de notre buvette et de notre snack sucré (crêpes, glaces, granités) toute la saison et de nos galettes fraîchement préparées en juin/juillet/août.

Pour retrouver nos nouveaux horaires et connaître les dates de chaque activité, rendez-vous sur notre site [www.laccrobrancherie.fr](http://www.laccrobrancherie.fr)

A très vite sur nos parcours Marine, Florian et William





Cette année est marquée par une augmentation des effectifs, nous comptons 53 licenciés particulièrement motivés.

Des cours sont donnés aux enfants et adultes par Josselin NEVEU, professeur Brevet d'état. Ils ont lieu le jeudi soir de 17h à 22h.

Les championnats des adultes ont été marqués cette année par l'inscription d'une troisième équipe chez les hommes et d'une équipe chez les femmes.

**Les résultats ont été particulièrement positifs.**

**Chez les femmes :**

- L'équipe a terminé troisième ( sur 6 )

**Chez les hommes :**

- L'équipe 1 en D2 a terminé deuxième de sa poule ( sur 6 )
- L'équipe 2 en D3 a terminé première
- L'équipe 3 en D3 a terminé sixième, souvent contre des classements très élevés, mais l'équipe est très prometteuse pour la saison prochaine.

Merci aux capitaines pour le temps passé à l'organisation des championnats et merci aux licenciés femmes et hommes, qui ont été particulièrement présents lors de ces journées.

Nous pensons mettre en place un tournoi pour les ados à Pâques.

Les licenciés qui le souhaitent et ils sont assez nombreux font divers tournois organisés par les clubs voisins.

Nous terminerons par le tournoi de proximité qui a lieu avec les clubs de Romagné/St Sauveur et Lécousse. Cette année, le TC2L organise le tournoi et la finale se terminera par une journée conviviale.

Nous avons organisé un tournoi de palets en décembre 2023 à Laignelet, un très grand succès. Les bénéfices sont nécessaires pour que nous puissions continuer sereinement.



**Si vous souhaitez  
des renseignements :  
Annie COLAS 06 87 02 90 79**



## Foot

La 2<sup>ème</sup> partie du championnat vient de repartir pour les Seniors.

Malgré une météo pluvieuse, nous avons réussi à terminer la phase aller. L'équipe B s'est maintenue en D3 et les Seniors A sont 10<sup>ème</sup> au classement. N'hésitez pas à venir les encourager lors des matchs à domicile.

Au sein du Groupement Jeunes Roc et Forêt, les résultats à mi-saison sont corrects.

Pour cette saison, nous avons accueilli un stagiaire, Mathieu BESNARD, qui encadre les jeunes du Groupement dans le cadre de ses études.

**Nos effectifs sont restés stables par rapport à la saison dernière.**

N'hésitez pas à réserver votre place.

L'assemblée générale est prévue le vendredi 28 juin à Parigné.

Vous aimez le football, vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre pour la saison prochaine.

Pour tous renseignements, voici le mail du club : [ent.parignelandean@gmail.com](mailto:ent.parignelandean@gmail.com)



## Dates à retenir 2024

### Samedi 8 juin :

Tournoi Seniors, formule soccer, sur le terrain de Landéan.

### Samedi 15 juin 2024 :

Loto de l'Entente Parigné / Landéan à la salle Le Conquérant de Saint-James

### L'après-midi :

- 1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat de 1500€
- 2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 800€ et de nombreux autres lots...

### Le soir :

- 1<sup>er</sup> lot : un bon d'achat de 5000€
- 2<sup>ème</sup> lot : un bon d'achat de 800€
- 1 réfrigérateur, 1 cookéo et de nombreux autres lots...



*Le Bureau de l'Entente*



## Comité de Jumelage

À l'attention des Landéanais

En 1995 cinq jeunes landéanais, membres du Conseil municipal des jeunes, voyaient leur projet de jumelage avec une commune irlandaise se concrétiser.



Leur enthousiasme, conforté et encouragé par le conseil municipal et une équipe de volontaires très déterminés, réussissait à entraîner dans leur sillage une grande partie des Landéanais.

Aussi lors de la première visite de nos amis de Balrothery, la réception officielle à la Mairie ainsi que les diverses animations rencontraient une très grande adhésion. La fête a connu un magnifique succès.

Les visiteurs irlandais repartaient pleins de beaux souvenirs, heureux de l'accueil qui leur avait été réservé et des liens d'amitié qu'ils avaient pu tisser.



Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu, offrant à chaque fois d'agréables moments de convivialité. Les animations telles que les fest-noz, les marchés irlandais, les soirées cinéma et les rencontres avec d'autres comités de jumelage ont été la richesse du C. J. L.



Malheureusement, le temps (et peut-être le COVID) a mis à mal ce bel enthousiasme et aujourd'hui, les membres sont de moins en moins nombreux. Une telle association ne doit pas se réduire aux activités d'agence de voyage (des établissements le font bien mieux).

Aussi, sans de nouveaux membres jeunes, très motivés et prêts à en prendre la responsabilité, notre comité risque de ne plus pouvoir poursuivre ses activités.

**Si un tel défi vous enthousiasme,  
contactez dès que possible**

HEUZE Jacqueline 06 45 44 33 98      VALLÉE Jean 06 78 02 37 01  
SIMON Adrien, délégué du conseil municipal 06 15 62 25 00



## MÉDIATHÈQUE

### Exposition « Cabanes ! »

À partir du 15 avril jusqu'au 15 juin, dans le cadre de la parenthèse «Jeux,» l'exposition « Cabanes ! » sera présentée à la médiathèque. Il s'agit de cabanes en bois, tissu, carton, en forme de maisonnette ou tipi dans lesquelles les enfants pourront s'installer confortablement pour lire sur place.

D'autre part, l'exposition «Cabanes !» comprendra des objets de décoration, des objets faits maison, des maquettes, des jouets. La particularité de cette exposition est qu'elle est participative, c'est-à-dire que vous êtes invités à enrichir l'exposition en prêtant des dessins, constructions, jeux, cabanes en Lego, Duplo, Plus-Plus, etc. à la médiathèque, le temps de l'exposition. Des livres sur le thème des cabanes seront disponibles à la médiathèque pendant l'exposition.

Et enfin, un atelier de fabrication de mini-cabanes sera mis en place aux horaires d'ouverture, pour les enfants à partir de 7 ans.

Bienvenue aux nouvelles bénévoles !

Lydie HARIVEL, Annick CADIEU, Brigitte GERAUD et Geneviève FAUVEAU ont rejoint l'équipe.



### MODALITÉS DE PRÊT

- 20 prêts par carte pour un mois
- Livres, magazines, jeux de société
- Inscription gratuite pour tous, enfants, adolescents, adultes
- Retour des documents dans les 25 médiathèques du réseau de Fougères Agglo

### RESSOURCES NUMÉRIQUES ILLE & MEDIA

Ille & Media est une plateforme de streaming du Département d'Ille-et-Vilaine mise à disposition des habitants et habitantes inscrits dans une bibliothèque d'Ille-et-Vilaine.

Films, livres numériques pour adultes et enfants, presse et cours en ligne sur un seul site tous les jours 24h/24  
En partenariat avec la Médi@thèque Numérique CVS illeetmedia.mediatheques.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Mercredi : 10h 12h / 16h 18h

Samedi : 10h 12h

Médiathèque «La Licorne»

1 bis rue Thomas Latouche

35133 LANDÉAN

02.99.97.35.77

[bibliolandean@fougeres-agglo.bzh](mailto:bibliolandean@fougeres-agglo.bzh)

Instagram et Facebook

[mediatheques.fougeres-agglo.bzh](https://www.mediatheques.fougeres-agglo.bzh)





## École Notre Dame de Landéan

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'équipe de l'APEL a proposé plusieurs actions afin de financer une partie du voyage scolaire des enfants :

- Vente de chrysanthème pour la Toussaint,
- Vente d'une soixantaine de goûters à chaque vacance scolaire,
- Vente de grilles de dindes pour Noël (69 grilles vendues)
- Et le repas des familles qui a eu lieu le samedi 23 mars dernier et qui a réuni une vingtaine de familles de l'école pour une soirée conviviale.



Nous travaillons aujourd'hui activement à la préparation de la kermesse des enfants pour clôturer l'année en beauté...

**Vous pouvez déjà noter la date du dimanche 23 juin 2024,**

pour venir découvrir le défilé des enfants en fin de matinée, partager le repas du midi et profiter d'une belle journée de partage et d'échanges avec de nombreuses animations pour petits et grands : jeux, défis, château gonflable, maquilleuse...



**Pour toute demande, vous pouvez nous contacter par mail : [apel.landean@gmail.com](mailto:apel.landean@gmail.com).**

## OGEC

L'école Notre-Dame de Landéan compte actuellement 75 élèves de la TPS au CM2 réparties en 3 classes.

Le personnel OGEC a changé. Nous avons eu deux départs en retraite : Brigitte en juillet 2023 et Thérèse en janvier 2024. L'OGEC a embauché une nouvelle personne qui s'occupe de la garderie et du service à midi (avec Céline), elle se prénomme Brigitte. Aucun changement du côté de l'équipe enseignante.



En février, les élèves ont participé à un évènement Téléthon nommé « La course du muscle ». Pour cela, ils se sont entraînés tous les jours à courir de plus en plus longtemps dans l'objectif de gagner un maximum d'argent pour l'association. Mme VINCENT, responsable du Téléthon sur Fougères, est passée à l'école afin de motiver encore plus les enfants en leur apportant des réponses à la question : à quoi sert l'argent ? « La course du muscle » a eu lieu le mardi 6 février au sein de l'établissement. Madame VINCENT et certains parents étaient présents pour encourager les enfants. Grâce aux enfants et aux différents dons des familles, nous avons pu récolter 661€ au profit du Téléthon.

*Je remercie sincèrement les enfants et leurs familles pour leur générosité.*

**Le 13 février, c'était Carnaval à l'école !**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024/2025 sont ouvertes, n'hésitez pas à me contacter par mail [eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh) ou par téléphone au 02.99.97.30.94.

Une porte ouverte sera également organisée avant la fin de l'année scolaire.

*GARNIER Pauline  
Chef d'établissement*



## RPE - Petits retours sur nos temps forts :

L'année 2023 s'est clôturée avec le spectacle « Joyeux Noël Lili Chipie » de la compagnie POPATEX. 67 enfants ont pu participer à ce spectacle, accompagné de 19 assistantes maternelles et de 13 familles.

Nous avons eu la chance d'organiser une conférence avec Delphine THEAUDIN, psychologue clinicienne, sur la thématique de l'alimentation. Cette soirée a regroupé 54 personnes (parents et professionnels de la petite enfance confondus).

Merci à tous pour votre participation.

Le prochain spectacle aura lieu en juin/juillet, et la prochaine conférence en septembre/octobre.

Si vous souhaitez être informé sur les différentes manifestations proposées par le RPE, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Le Relais Petite Enfance s'est aussi l'accompagnement des assistants maternels et des gardes à domicile, ainsi que des familles dans leur recherche d'un mode de garde et/ou dans leur rôle de parent/employeur. En 2023, 46 familles ont bénéficié d'un entretien physique.

**Si vous avez des questions, besoins d'informations...**

**Carole et Julie sont à votre disposition !**

**Contact : 02 23 51 13 71 ou 06 48 70 30 49 ou ripamede7lieux@gmail.com**

*Les Ty-Michous*

Les ateliers d'éveil sont gratuits et animés par Julie.

**Ils ont lieu 1 vendredi matin sur 2 en période scolaire.**

Les animations suivent les temps forts de l'année comme les saisons, Noël, la chandeleur, carnaval, la semaine de la petite enfance, les différentes fêtes...

Lors de la semaine de la petite enfance, du 15 au 23 mars, aux Ty-Michous nous avons pris conscience de notre corps grâce aux miroirs, aux objets de massage ou encore en dessinant le tour de son corps.

Les Ty-Michous sont un temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou garde à domicile. Différentes activités sont proposées tels que la motricité, la peinture, le transvasement... Chaque séance se termine par un temps bulles et comptines.

Si vous êtes professionnel de la petite enfance, n'hésitez pas à nous rejoindre !

À très vite



## LANDÉAN



### Journal UNC

Le 8 septembre 2023, le C. A. de notre association a décidé de maintenir à 3 € le montant de la cotisation locale. Le journal de l'UNC devant être dissocié de la cotisation, la participation pour 2024 sera de 16 € plus 6,50 € pour le bulletin et de 12 € plus 6,50 € pour les veuves.

### Noces de diamant de M. et M<sup>me</sup> Louis BERTHELOT.

A l'occasion de leurs 60 ans de mariage, M. et M<sup>me</sup> Louis BERTHELOT ont invité les membres du C. A. à partager un moment de convivialité le 12 octobre 2023.

Les membres ont proposé de se retrouver autour d'un repas, chacun payant son menu, les repas de M. et M<sup>me</sup> BERTHELOT étant offert par l'association.



### 11 novembre

Pour donner suite à la réunion du 20 septembre invitant les membres du conseil municipal des jeunes à une participation active lors des cérémonies commémoratives, les 7 jeunes présents ont déclamé le nom des 57 landéanais morts lors de la guerre 14/18. Nous les remercions pour leur investissement et souhaitons continuer, avec eux, de partager ces moments si importants.

### 27 janvier 2024 : assemblée générale

Une cinquantaine de personnes ont participé à cette assemblée générale 2024 à la salle Mélusine.

Après un mot d'accueil, le président Jean-Claude LEMARIE a évoqué les membres qui nous ont quittés depuis un an, à savoir Jean-Pierre BOULANGER, Jean-Marie ROINSON, Geneviève BOURDON, Pierre FEVRIER et Yvon HARDY.

Un moment de recueillement a été observé en leur mémoire.

Il a ensuite fait un rappel de l'historique de l'UNC, exposé les nouvelles dispositions concernant l'abonnement et le journal de l'UNC puis évoqué les moments forts de l'année 2023 : les commémorations, le repas du 5 juin et la participation du CMJ.

Pour clore le bilan moral, il a rappelé que 2024 sera le 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement des alliés sur les plages de Normandie.

Michel SIMON, trésorier, a ensuite présenté le bilan financier de l'année 2023.

Pour terminer cette assemblée générale et perpétuer l'habitude, chacun a pu partager la galette des rois.





# LES ASSOCIATIONS

Association	Responsable	Mail	Téléphone
Accrobrancherie	DUFEU Marine	contact@lacrobrancherie-fougeres.fr	06 52 98 22 28
APEL	FONDRILLON Aurélie	apel.landean@gmail.com	06 20 58 83 80
C. Créations	FOUILLEUL Annie	annie.fouilleul@orange.fr	06 85 73 11 53
Chasse	PELE Jean-Luc		02 99 97 23 31
Club des Loisirs	DELAUNAY Jean	jddelaunay@orange.fr	02 99 97 21 32
Comité de Jumelage	BOIVENT Amand	mca.boivent@gmail.com	06 83 44 60 04
Comité des Fêtes Trésorier	GARDAN Jean-Noël	comitedesfetes.landean@gmail.com	06 87 63 69 75
Ecole Notre Dame	GARNIER Pauline	eco35.notre-dame.landean@enseignement-catholique.bzh	02 99 97 30 94
Entente Parigné/Landéan	MALLE Sabrina	ent.parignelandean@gmail.com	02 99 98 89 13
Land'running	BESNARD Alexandre	kathy.hermenier@orange.fr	06 79 26 41 69
Les 3 P Événements	BOIVENT André	muriel.lebosse@orange.fr	06 08 77 39 65
Les 3 Z'ailes ALSH	ALLAIN Maelle	al.laignelet@famillesrurales.org	06 98 60 98 91
Les Amis de la Nature	GERMERIE Olivier		06 08 27 47 09
Les Petits Pas	BLOT Bernadette	mam.petitpas.landean@gmail.com	06 37 25 60 59
Les Potes en Scène	ÉON Philippe	lespotesenscene@gmail.com	06 87 50 46 08
Les Randonneurs des Celliers	GUENÉE Danielle		02 99 97 20 74
Médiathèque	LE HEGARAT Sophie	bibliolandean@fougeres-agglo.bzh	02 99 97 20 14
OCAS	FOUILLEUL Annie	annie.fouilleul@orange.fr	06 85 73 11 53
OGEC	LASSERRE Laurent	ogec.notredamelandean@laposte.net	06 65 75 89 20
RPE des 7 lieux	ASCOUËT Carole	ripamede7lieux@gmail.com	06 48 70 30 49
Section Gymnastique / Yoga	BARBEDETTE Karen	carry3550@yahoo.fr	
Sporting Club	JOURDAN Alain	alain.jourdan35@wanadoo.fr	06 83 06 49 31
TC2L Landéan Laignelet	COLAS Annie	loic.colas2@wanadoo.fr	06 87 02 90 79
Tennis de Table	JEULAND Stéphane	stf35bzh@gmail.com	06 07 63 40 64
UNC	LEMARIE Jean-Claude	lemarie.eliane@orange.fr	02 99 97 37 35
Centre Équestre Équidome	TURPIN Olivier	turpinolivier@equidome.fr	06 89 38 54 08

# LES ASSOCIATIONS

## LES ASSOCIATIONS



## FAIRE PASSEPORT OU CNI :

### Mairie de Fougères :

Prendre RDV en ligne pour déposer votre demande de Passeport ou CNI sur [www.fougères.fr](http://www.fougères.fr) avec la possibilité d'effectuer une pré-demande sur ce même site.

Tél : 02 99 94 88 40 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h, tous les jours, sauf le mardi matin et le samedi.

### Mairie de Louvigné du Désert au : 02 99 98 01 50

ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h ou <https://www.louvignedudésert.org/>

### Mairie de Le Ferré au : 02 99 95 10 33

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi) ou <https://leferre.fr/>

### Mairie de Saint germain en Coglès : 02 99 95 45 25

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h sauf jeudi de 9h à 12h ou <https://www.saint-germain-encogles.com/>

### Mairie de Maen Roch : 02 99 98 61 04

du lundi au vendredi de 08:30 à 12:30 et de 14:00 à 17:30 ou <https://www.maenroch.fr/>

### Mairie de Parigné : 02 99 97 30 56

ouvert du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h, samedi ouvert de 9h à 12h ou <https://parigne.fr/>

### Mairie de Javené : 02 99 99 15 08

uniquement sur rendez-vous le lundi et mercredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 et le mardi et jeudi de 13h30 à 18h00 où <https://www.mairie-javene.fr/>



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser en mairie pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et à cette issue, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État : Permis de conduire, BEP, Baccalauréat...

La JDC doit être effectuée, sauf cas particulier, avant le 18<sup>ème</sup> anniversaire.

**En cas de difficulté,  
contacter la mairie :  
[mairie.landean@orange.fr](mailto:mairie.landean@orange.fr)**

## CONCILIATEUR DE JUSTICE



Patrice BESNAULT assure la fonction de conciliateur de justice.

Il reçoit sur rendez-vous les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois au siège de Fougères Agglomération, zone de l'Aumallerie;

**Prendre rendez-vous  
au 02 99 94 50 34.**

Il reçoit également au sein de la Maison France service à la sous-préfecture de Fougères les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois.

**Prendre rendez-vous  
au 02 99 94 56 00.**

Enfin une permanence est également assurée à Louvigné-du-Désert le 2<sup>ème</sup> mardi du mois.

**Rendez-vous  
au 02 57 67 02 44.**

Le conciliateur de justice intervient sur des conflits tels que :

- troubles de voisinage
- différends entre personnes
- litiges de la consommation
- litiges entre locataires, bailleurs, copropriétés : Baux commerciaux, droit rural.

## TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE POUR PASSEPORT – CNI ACHAT EN LIGNE DU TIMBRE FIS- CAL



Se munir d'une carte bancaire

Le timbre électronique peut être délivré sur 2 supports :

- Un document PDF avec un code 2D qui peut également être scanné directement depuis un téléphone ou une tablette par le service chargé de recevoir votre demande.
- Un SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres du timbre qui sera accepté par l'agent chargé de traiter votre dossier.





## PLUIE - INONDATION

### AYONS LES BONS RÉFLEXES

pluie-inondation.gouv.fr



**Reporter l'ensemble de ses déplacements, à pied ou en voiture.**



**Restez ou rentrez à l'intérieur d'un bâtiment et montez en hauteur, à l'étage.**



**Laissez ses enfants à l'école ou à la crèche car ils y sont en sécurité.**



**Couper les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage sans se mettre en danger.**



**S'éloigner des cours d'eau, des berges et des ponts et ne pas se réfugier sous un arbre pour éviter la foudre.**



**Restez informé et à l'écoute des consignes des secours et/ou de la mairie.**



**Ne pas utiliser sa voiture, quelques centimètres d'eau suffiraient à l'emporter.**



**Ne pas descendre dans les sous-sols et se réfugier en hauteur.**



**Se soucier des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS.**

### Les cas dérogatoires :

- Les terrains agricoles, les vergers et oliveraies cultivés et régulièrement entretenus suffisent à la protection contre les incendies et ne nécessitent pas de traitement spécifique ;
- Les arbres remarquables (éléments du patrimoine, arbres sénescents et/ou d'intérêt biologique) situés à moins de 3 mètres, houppiers compris, d'une construction peuvent être conservés sous réserve d'être mis à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppier compris ;
- Les haies peuvent être conservées sous réserve d'être mises à distance de la végétation environnante d'au moins 5 mètres, houppier compris.

### Qui contrôle ?

C'est le maire qui a la responsabilité du contrôle des obligations légales de débroussaillage sur sa commune.

### Qui constate les infractions ?

Ce sont les agents de police municipale, les agents forestiers de l'État, de l'Office National des Forêts, les gardes champêtres, et les agents de police judiciaire habilités à rechercher et à constater les infractions forestières.

### Quelles sont les sanctions ?

Outre le risque collectif qu'il engendre, le non respect de l'obligation de débroussailler expose le propriétaire à une amende de 135 à 1500 euros et à une mise en demeure de réaliser les travaux, à défaut les travaux seront réalisés d'office à la charge du propriétaire.

### Vous souhaitez en savoir plus ?

Pour vous accompagner dans la protection de vos biens, en savoir plus sur la réglementation en vigueur ou vous sensibiliser à la problématique « feux de forêts » plusieurs sites d'informations sont à votre disposition :

www.onf.fr  
www.prevention-incendie-foret.com  
www.ofme.org



## PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS



### Les obligations de débroussaillage

#### Pourquoi débroussailler ?

**Pour protéger les personnes, les biens et la forêt**

Le débroussaillage a pour objectif de limiter la propagation des incendies de forêts et d'en diminuer l'intensité grâce à la réduction de la végétation combustible, en rompant la continuité.

Il permet d'éviter ou de ralentir les départs de feux accidentels à proximité des habitations et d'assurer la sécurité des biens et des personnes face aux flammes. Il améliore la sécurité et l'efficacité des secours et facilite ainsi l'extinction des feux.

#### Quelle est l'efficacité du débroussaillage ?

**Le rôle du débroussaillage est prouvé**

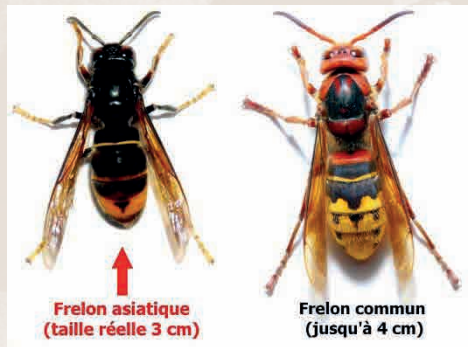
Des retours d'expérience sont régulièrement effectués après les grands feux pour évaluer l'efficacité du débroussaillage autour des habitations.

Ces études confirment qu'un débroussaillage réglementaire effectué autour des habitations assure une protection efficace dans 80% des cas.

À l'inverse, près de la moitié des habitations mal ou pas débroussaillées subissent des dégâts extérieurs, voire sont totalement détruites.



## FRELON ASIATIQUE : un piège à faire soi-même



Fabriquer un piège 100 % récup'

Une action préventive précoce plutôt que curative cet été

La période de février à avril est cruciale pour intervenir en piégeant les futures reines... Et pourquoi pas, avec un piège à faire soi-même!



### L'appât recommandé ?

L'alcool et le sucre, les frelons asiatiques en sont friands contrairement aux abeilles, pas de miel, cela attirerait les abeilles.

Vin blanc, bière, panaché, sirop de grenadine, cassis... à chacun son cocktail qui fera mouche !

### Où l'installer ?

"S'il reste un nid de frelons asiatiques de l'an passé dans votre jardin (sous une table, le toit d'un garage, dans une haie...), c'est ici que les fondatrices vont venir".

Selon la taille de votre jardin, placez un ou plusieurs pièges. On peut les suspendre à un arbre ou les poser.

## SUDOKU facile n°1

3		5	4	9			1	
4	9	7	6		1			2
				7		8		
	4	3				2		
	2		8	4	7		5	
		6				7	4	
		4		5				
6			7		4	9	2	5
	3			2	6	4		8

La correction dans le n° 153.

## PERMANENCES NOTARIALES



Nouveau au Centre Social

Les mardis 2 avril et 21 mai 2024

Maître Nicolas LEPAGE, notaire, vous reçoit gratuitement, un mardi matin par mois sans rendez-vous pour une première information.

Il s'agit d'apporter aux personnes un premier conseil sur des sujets souvent complexes tels que, par exemple : la protection de son conjoint, la donation entre époux, la transmission à ses enfants ou petits-enfants, l'adoption d'un enfant de son (sa) conjoint (e), la vente d'un bien, la succession, le droit des affaires...

- Entretien de 15 mn sans rendez-vous
- Le mardi de 9h à 12h
- À L'OASIS



Information et renseignement à L'OASIS  
7 Rue d'Alsace  
35420 Louvigné-du-Désert  
Tél. : 02 99 98 55 55  
Mail : accueil@loasis.bzh

Horaires de l'ouverture de l'accueil  
Lundi Fermé / 13h30 - 17h30  
Mardi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Mercredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Jeudi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

# INFORMATIONS UTILES



**MAIRIE 02 99 97 35 26**

Maire : Franck ESNAULT

Permanence le 2<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> samedi  
de 10h à 12h de chaque mois

**CONTACT : mairie.landean@orange.fr**

Agents administratifs  
Cécile FOUGERAY - Cécile BESNARD - Camille MORIN

ACCUEIL PUBLIC

**Mardi - Mercredi - Jeudi : 8h30 - 12h**

**Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30**

**Samedi les 2<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de 9h à 12h**

*Les citoyens  
peuvent prendre RDV  
en dehors des heures d'ouverture de la mairie.*

EDF	09 69 32 15 15
ENEDIS	09 72 67 50 35
Orange	3900
Protection de l'enfant	119
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
SAMU	15
Solidarité femmes battues	3919
Urgence décès	3012
Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114
Urgence Européenne	112

Médecin	Christian BOIDOT	02 99 97 22 55
Pharmacien	Marie-Pierre GLUNTZ	02 99 97 23 00
Infirmiers	8 rue Victor Hugo	02 99 97 35 67
Ambulancier	Ambulances du Maine	02 99 97 34 00
Taxi Landéan	Stéphane LAHOGUE	06 26 40 37 17 02 99 95 22 77
Taxi David	David BEAUDRON	06 98 06 31 43
Gendarmerie	Fougères	02 99 94 25 25

N'hésitez pas à consulter  
régulièrement le site  
[www.landean.fr](http://www.landean.fr)

ou l'application  
**panneapocket**

Vous y trouverez les informations  
utiles et ponctuelles.

DÉCHETTERIES	JOURS	HORAIRES D'ÉTÉ du 01/03 au 31/10	HORAIRES D'HIVER du 01/11 au 28/02
Landéan	<b>Agents techniques : Patrick GUÉRIN, Pauline GÉNIN</b>		
	Lundi Samedi	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00	15h30 - 16h30 14h00 - 16h00
Louvigné du Désert	Lundi, Mercredi Vendredi, Samedi	et 9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	et 9h30 - 12h00 14h00 - 17h30
Parigné	Lundi, Mercredi Samedi	16h30 - 17h30 10h00 - 12h00	16h30 - 17h30 10h00 - 12h00

## Réservation des différentes salles de Landéan

02 99 97 35 26 aux heures d'ouverture de la mairie

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

**02 99 97 30 94**

[www.ecole-nd-landean.org](http://www.ecole-nd-landean.org)

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h - 12h / 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

**02 99 97 35 77**

AGENCE POSTALE

Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

**02 99 99 69 07**

SERVICE DES EAUX  
ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

S.T.G.S. : **09 69 32 69 33**

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Véolia : **09 69 32 35 29**

S.M.I.C.T.O.M.

Fougères Agglomération

**02 99 94 34 58**

## OFFICES RELIGIEUX

À LANDÉAN

L'abbé Binigne IKANI  
et l'abbé Joseph CADO

**1<sup>er</sup> SAMEDI DE CHAQUE MOIS**

18 heures (horaire d'été)

17 heures (horaire d'hiver)

02.99.98.02.23